

# PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 21 MAI 2026

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

## Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Lucas BASSET, Rémi BAUDOT (arrivée à 20h55), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN.

## Membres absents/excusés (2)

Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe, pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI), Alix VILLAR.

## Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

## Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

### 1. Approbation du compte-rendu du BD du 23 avril 2026

Le compte-rendu du Bureau directeur du 23 avril 2026 est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

### 2. Commissions

#### • Communication

Benjamin CLEMENT-AGONI informe de l'obtention d'une subvention ANS de 6 000 € pour la retransmission du Championnat de France de Relais-Sprint. Reste donc à charge 10 800 € dont la moitié à refacturer au CO Mulhouse. A noter que le NOSE a également reçu une subvention pour la retransmission du Championnat de France de Sprint.

#### • Pratiques Sportives

Le Président présente le travail effectué au sein de la commission Pratiques Sportives avec Christian CACHARD pour analyser le taux de participation au CFMD et définir les seuils pour les qualifications au Championnat de France Longue Distance fin août.

Il ressort de l'analyse que le taux de participation au CFMD a été du même ordre de grandeur que les années précédentes. Il relève que la course « Open » a été organisée par catégorie d'âge et non par circuit de couleur. Une possibilité d'élargir encore le nombre de qualifiés a été évoquée pour réduire de façon sensible le nombre de circuits open. Après discussions, le Bureau directeur approuve à l'unanimité les seuils de qualification correspondant aux quantités de personnes qualifiées par catégorie telles que définies au règlement des compétitions et mises en œuvre pour le CFMD.

La liste nominative des qualifiés par catégorie et le seuil de qualification pour chacune des catégories seront publiés par le secrétariat administratif dès que possible.

Il est mentionné également que, dans certaines catégories, la valeur du circuit était plus élevée en catégorie open que sur la course du Championnat.

### 3. Partenariats

#### • MAIF

Le Président informe le Bureau avoir reçu une invitation de la MAIF pour participer à un cocktail réunissant plusieurs Présidents de fédérations sportives partageant l'engagement et les valeurs portés par la MAIF, le 22 juin. Etant retenu par des obligations familiales, il propose que la Fédération soit représentée par la Secrétaire générale.

Une réunion est prévue mercredi 3 juin pour faire le point sur les actions (dans le cadre de la prime d'éco-conditionnalité du partenariat). Un recueil des données brutes sur les points indiqués dans la convention sera transmis.



#### 4. Points divers

- Le Président informe qu'il représentera la Fédération aux obsèques d'Odette PARET, secrétaire générale de la Fédération sous la présidence d'Edmond SZECHENYI.
- Le Président signale que le jury ad hoc a été sollicité pour des demandes de dérogation de l'échelle des cartes pour O'France. Après études, a été validée à l'unanimité la demande pour une échelle de 1/7500 pour les jeunes sur les MD et LD ; rejetée à la majorité des voix la demande pour une échelle 1/10000 pour les catégories 18 - 20 et 21 sur les LD.
- Rémi BAUDOT indique que le prochain cycle de production dans le cadre de la rénovation du site métier porte sur le module des inscriptions en ligne. Dans ce cadre, se pose la question de la possibilité de paiement. Deux solutions se présentent :
  - soit le choix d'un prestataire par la Fédération, chaque structure organisatrice négociant ensuite un contrat avec celui-ci. La multiplication des parties prenantes présente alors le risque d'un coût pour les transactions plus élevé ;
  - soit la Fédération négocie seule le contrat, d'où des commissions plus faibles, mais implique d'encaisser les inscriptions à toutes les manifestations au niveau fédéral avec reversement aux structures. Il est nécessaire au préalable de s'assurer de la faisabilité juridique de cette façon de faire.

Le Président propose de solliciter le CNOSF pour nous accompagner sur le sujet.

- Le Président informe le Bureau directeur qu'une vingtaine de candidatures ont été reçues pour le poste de chargé de communication.  
Afin d'opérer au recrutement, il a été proposé aux candidats deux exercices : un plan (calendrier, contenu) pour promouvoir et suivre la participation des équipes de France pédestres aux événements internationaux ; la rédaction d'un article suite au Championnat de France de Relais-Sprint.  
Suite à réception des travaux, quelques candidats seront sélectionnés pour des entretiens.

Fin de la réunion à 21h20.

Le Président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale  
Dominique BRET

